

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LE ROYAUME LTEE	Numéro de permis 2017090	Date d'inspection Le 14 mai 2019	
Nom de l'établissement GARDERIE LE ROYAUME		Numéro de téléphone (506) 382-4565	
Adresse 392 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	31 mai 2019	
Commentaires : 2 éducatrices n'ont pas fait leur planification pour le mois de mai. La mentor en assurance de la qualité a discuté avec l'exploitante afin que cette article devienne conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	16 mai 2019	
Commentaires : Ranger sous clé les produits toxiques dans la cuisine.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	16 mai 2019	
Commentaires : La mentor en assurance de la qualité recommande de rester la porte de la cuisine toujours verouillé. Il y a eu une discussion de d'autres solutions afin de diminuer le niveau de risque.			

Commentaires généraux
Il y a eu une discussion au sujet des parcs de types industrielle et des normes de la CSA. La mentor en assurance de la qualité recommande que le type de parc industrielle soit en garderie et que les normes de la CSA soient suivi.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 mai 2019

Date

original signé par
Katherine Pinet-Dubois

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mai 2019

Date